

Strasbourg, le 28 septembre 2015

**LETTRE DE MISSION
CONSEIL DE DEVELOPPEMENT
SAISINE 28 SEPTEMBRE 2015**

L'Eurométropole, un bien commun transfrontalier

**Le territoire de l'Eurométropole (28 communes, 475 634 habitants – RGP 2010 - 316 km²) constitue la géographie de base des travaux du Conseil de développement, à laquelle est associé le territoire de la ville de Kehl (34 789 habitants).

Si le territoire de l'Eurométropole est pertinent pour conduire de nombreuses politiques publiques, il nécessite assurément une vision et des actions partagées au plan transfrontalier (notamment au niveau de l'Eurodistrict) afin de mieux se coordonner avec les réflexions et les politiques engagées également outre-Rhin.

La place de ce territoire et de l'Eurométropole dans la future grande région mais également dans leur espace transfrontalier, ainsi que les alliances à trouver avec l'ensemble des niveaux territoriaux et partenaires doivent constituer le fil rouge des réflexions du Conseil de développement sur le territoire de demain.

**Ce territoire, composé de ressources universelles matérielles (eau, forêts, air...) mais aussi de ressources immatérielles (valeurs, normes sociales, savoirs, culture, démocratie, patrimoine...), peut être considéré comme la propriété spécifique et collective de tous ceux qui en acceptent les règles de partage (habitants, visiteurs...) et se caractérise par son ouverture au-delà de ses seules limites administratives et par son statut de capitale européenne.

Si l'on considère alors l'Eurométropole comme un bien commun¹, elle invite à trouver des réponses structurelles et pérennes, élaborées collectivement avec tous les acteurs du territoire : cette volonté de construire ensemble afin d'établir de nouveaux modus vivendi partagés et durables, de trouver d'autres moyens d'organiser la société et de gérer l'ensemble de nos ressources de manière plus équilibrée se traduit dans une ambition sociale, citoyenne et responsable.

¹ « Les communs, de l'échelle locale à l'échelle globale, sont la source d'une nouvelle conception de la richesse qui ne se mesure plus en PIB ou en obligations boursières, mais s'évalue en fonction de la capacité des humains à vivre ensemble. » Préface Hervé Le Crosnier – La renaissance des communs, pour une société de coopération et de partage, **David BOLLIER** – éditions Charles Léopold Mayer – 2013

La contribution demandée au Conseil de développement, pour les années 2015-2016, sera de nature à éclairer deux premiers thèmes : le numérique et la transition énergétique.

Il vous est demandé de penser, selon ce double prisme, l'agglomération transfrontalière de demain, de définir des pistes d'amélioration et de préconiser des actions, projets qui accompagneraient concrètement cette double réflexion.

Les travaux menés et la contribution validée par le Conseil de développement en assemblée plénière pourraient faire l'objet d'une transmission au Président de l'Eurométropole en mai 2016 pour le volet numérique et en novembre 2016 pour le volet transition énergétique.

1- Comment coconstruire un territoire numérique métropolitain transfrontalier équilibré ?

Pour garder l'équilibre nécessaire entre développement du numérique et humanité dans la cité, pour bénéficier pleinement des opportunités offertes par le numérique, en conciliant attractivité, qualité du service et relations humaines pour une ville durable, quelle utilisation intelligente (utile aux usagers) du numérique ?

Face au sentiment d'un mouvement inexorable de numérisation de la société qui s'accompagne de la diffraction des lieux, des temps, du pouvoir et des hommes par le numérique, la nécessité de revenir à l'humain apparaît de plus en plus forte.

Le numérique est pourtant un puissant vecteur de créativité, de rayonnement et d'attractivité du territoire : il peut également constituer un nouvel espace de solidarité et de démocratie (devenir contributeur et non seulement consommateur).

Comment éviter le développement à deux vitesses entre la ville de Strasbourg et le reste du territoire métropolitain et faire du numérique un outil de développement équilibré des territoires (lever les freins de la sécurité des données personnelles, de la fracture numérique, des différences sociales...) ?

Il reste néanmoins un outil et ne constitue en aucun cas une fin en soi. Le numérique doit contribuer à favoriser l'inclusion de tous les citoyens, par les liberté d'accès, neutralité, sécurité, transparence.

Il peut donner sens et cohérence à un projet de société, donner à voir la société de demain en jouant un rôle de médiation.

Quelle position pour l'acteur public ? (par rapport aux opérateurs privés notamment)

Ces questions s'inscrivent dans un contexte qui s'organise progressivement : stratégies européennes et nationales, en France comme en Allemagne, mobilisation de l'outil numérique par la métropole à travers différentes politiques ou projets.

2- Comment et avec quels moyens l'Eurométropole peut-elle s'impliquer davantage dans les mutations actuelles pour respecter et bénéficier pleinement de ses ressources naturelles ?

Quels modes de coproduction (contribution volontaire) inscrire à l'agenda métropolitain ? Quel engagement citoyen sur le territoire transfrontalier ?

En prenant appui notamment sur des processus de design des services (fonctionnalité et forme du service du point de vue de l'utilisateur), d'empowerment (renforcement de la capacité d'action, pouvoir d'agir, capacitation), de sensibilisation et mobilisation des acteurs, de gouvernance, d'éducation, de coopération...

Face à la raréfaction des énergies fossiles, à la précarité énergétique subie par une part croissante de nos concitoyens, aux défis climatiques pour préserver nos ressources, au défi de l'emploi locaux, la transition énergétique constitue un changement notamment de notre « modèle » de développement et se doit d'être anticipée si nous ne voulons pas la subir. Comment conjuguer économie (emploi) et croissance verte ? Quels défis lancer aux acteurs locaux ?

La résilience de l'agglomération aux changements climatiques et sa contribution à la transition énergétique : quelle acceptabilité des habitants quant aux finalités et énergies existantes ou à venir ?

Ces enjeux pluriels nécessitent une implication comportementale collective et individuelle, du quotidien au prospectif et les clés de réussite peuvent passer par divers canaux : sobriété énergétique, nouvelles technologies, éco-responsabilité, économie du partage et de la fonctionnalité, croissance verte et résorption de la fracture énergétique, limitation de l'empreinte écologique...

L'innovation est également à rechercher dans de nouveaux modes de gouvernance locale.

Après l'adoption de la loi sur la transition énergétique, l'Eurométropole de Strasbourg sera au rendez-vous, pour faire de son territoire un Territoire à Energie Positive.

La réussite du Sommet « climat Paris 2015 » sera possible si les collectivités s'engagent dans cette perspective, au niveau de l'Eurométropole mais aussi au sein des 28 communes-membres, voire des territoires limitrophes.

Ainsi, les mutations comportementale, énergétique, écologique et sociotechnique pour des territoires à énergie positive et résilients trouvent toute leur acuité dans l'actualité mondiale (COP21) ou locale : une véritable transition sociétale est engagée.

Il faudra attendre les conclusions du sommet COP 21 pour ajuster les termes de la saisine.